



## Déclaration préalable au Comité Technique du 5 décembre 2011

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs,

Nos organisations syndicales ALLIANCE Police Nationale et ALLIANCE SNAPATSI ont participé aux groupes de travail sur la réorganisation générale et territoriale des laboratoires.

Nous sommes favorables à l'idée générale d'une réorganisation.

Nous ne pouvons toutefois qu'exprimer des inquiétudes et des interrogations sur plusieurs points.

La logistique d'accompagnement inclut à la fois la question du transport des scellés et de la communication avec les services requérants. Ce volet qui n'est aujourd'hui qu'à l'état de projet pourtant est fondamental. La pérennité de toutes les activités au sein de l'Institut par le regroupement des activités à faible volumétrie sur certains sites ne sera réalisable qu'à condition de la mise en place d'une logistique efficace.

Concernant les spécialités à faible volumétrie, quels seront les moyens alloués aux pôles uniques, sachant que ces analyses bien que peu nombreuses concernent régulièrement des affaires particulièrement graves ? L'INPS va-t-il se positionner sur l'unique champ de l'investigation délictueuse où les analyses sont rapides et apparaissent comme rentables, ou va-t-il continuer d'accompagner les enquêteurs et les magistrats dans la résolution de cas criminels particulièrement complexes ?

Concernant les pôles pilotes, seront-ils dotés de moyens de prospective et de recherche à la hauteur de ceux déployés par nos semblables et nos concurrents, l'IRCGN ou les laboratoires privés ?

Concernant l'application de la réorganisation dans les laboratoires, il semble que certains directeurs aient souhaité aller au-delà de la réforme, soit en l'anticipant, soit en présentant à leurs effectifs un avenir fondé sur un regroupement des activités encore plus important que celui qui nous est présenté aujourd'hui. Comment cela se fait-il ?

ALLIANCE Police Nationale et ALLIANCE SNAPATSI demandent des réponses afin d'informer nos collègues de la mise en application de cette réforme qui impactera obligatoirement sur leurs conditions de travail et leur déroulement de carrière.

ALLIANCE POLICE NATIONALE  
43, rue Greneta  
75002 PARIS  
tél : 01 44 76 96 70  
fax : 01 44 76 96 79

ALLIANCE SNAPATSI  
52, rue de Dunkerque  
75010 PARIS  
tél : 01 55 34 33 20  
fax : 01.44.53.01.14